

Décisions de classement – Comité du SH 73^{ème} Session

La liste ci-après contient les décisions de classement (autres que celles faisant l'objet d'une réserve) prises par le Comité du Système harmonisé (73^{ème} session – mars 2024) au sujet de produits spécifiques, ainsi que les codes du Système harmonisé attribués à ces produits et, dans certains cas, le motif du classement.

Avis

Les parties souhaitant exporter ou importer des marchandises couvertes par une décision sont invitées à vérifier que cette décision a été mise en œuvre par le pays d'importation ou d'exportation, suivant le cas.

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
1.	SESAME SNAPS , il s'agit d'une sucrerie constituée de rectangles fins et durs (mesurant environ 35 mm x 70 mm) composés de : 49 % de graines de sésame, 32,3 % de sirop de glucose et 18,7 % de sucre. Le produit est destiné à la consommation directe et est placé dans des emballages individuels hermétiquement clos de 30 g net chacun.	1704.90	17.04 et 20.08	RGI 1 et 6
2.	Pop-corn au caramel – Classique : Il s'agit d'un produit, à base de maïs, qui est obtenu par soufflage ou grillage de céréales. Il consiste en des grains de maïs soufflés (gonflés jusqu'à un diamètre de 2 cm), enrobés d'une couche de caramel brun brillant, légèrement collante, inégale et partiellement translucide. Il a un goût sucré et salé, comme n'importe quel pop-corn enrobé de caramel disponible dans le commerce. Il présente une teneur en sucre de 53,4 %. Le produit est conditionné dans des emballages de 140 g en feuilles d'aluminium, comportant l'impression suivante : une image du produit et une description des ingrédients dans plusieurs langues.	1704.90	17.04 et 19.04	RGI 1 et 6

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
3.	<p>Moutarde à confire (Brassica juncea sspp. tsatsai var. tumida) coupée en morceaux et saumurée. La fabrication se déroule comme suit :</p> <p>a. Remplir un bac de conservation des légumes en question et de sel (18 %), placer le couvercle et le recouvrir de film alimentaire puis disposer des sacs de sable sur le bac pour assurer l'herméticité et conserver dans la saumure six ou sept mois entre 10 et 17 °C.</p> <p>b. Retirer les légumes saumurés du bac et les nettoyer pour retirer l'excédent de sel (la chair des légumes conserve 13 à 14 % du sel).</p> <p>c. Couper en morceaux le « tsatsai » nettoyé, emballer sous vide dans un sachet plastique puis faire bouillir (stérilisation) pendant 30 minutes à 100 °C. Le produit se consomme assaisonné avec diverses épices après avoir été de nouveau trempé dans l'eau pour en retirer l'excédent de sel.</p> <p>Le produit est vendu conditionné sous sachet plastique.</p>	2005.99	07.11 et 20.05	RGI 1 et 6
4.	<p>Fèves edamame, il s'agit des fèves de soja vertes congelées (de l'espèce Glycine max) avec cosse. Le produit a une forme typique de légumineuse et mesure environ 5 à 9 cm de long. Le produit a le goût des fèves de soja et est destiné à l'alimentation. Le produit est salé et a été blanchi avant congélation. Il est conditionné dans des emballages pour la vente au détail d'un poids déclaré de 400 g.</p>	2008.19	07.10, 12.01 et 20.08	RGI 1 et 6
5.	<p>Tempeh (ou tempe), il s'agit d'un produit compact, blanc, qui se présente sous forme de gâteau, préparé à partir de graines de soja bouillies et décortiquées, par fermentation en milieu solide par <i>Rhizopus</i> spp.</p>	2008.19	20.08	RGI 1 et 6
6.	<p>Certains produits portant une DCI Classement de 199 produits portant une DCI (Listes 128, 128 - COVID-19 (édition spéciale), 128 - COVID-19 (édition spéciale - ADDENDUM 1) et 128 - COVID-19 (édition spéciale - ADDENDUM 2))</p>	Chapitres 28, 29, 30 et 35		
7.	<p>Certains produits portant une DCI Classement de 219 produits portant une DCI (Listes 129, 129 - COVID-19 (édition spéciale) et 129 - COVID-19 (édition spéciale) ADDENDUM 1)</p>	Chapitres 28, 29, 30 et 35		

Décisions de classement – Comité du SH 73^{ème} Session

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
8.	Réexamen du classement de la <i>d</i> -méthadone et de la <i>l</i> -méthadone ainsi que de leurs sels	2922.39		
9.	Réexamen du classement des produits portant une DCI du groupe « acide – cholique »,	2918.19, 2924.29 et 2937.29		
10.	Classement des produits dénommés « imlunestrant (DCI) » et « efrilacédase alfa (DCI) »	2937.23 et 3507.90		
11.	Classement du produit dénommé « sirpéfénicol (DCI) »	2941.40		
12.	Nitrate d'ammonium sous forme de granulés poreux. Le produit est utilisé dans le processus de production des explosifs pour les mines et les carrières. Les résultats de l'analyse du produit sont reproduits ci-après : <ul style="list-style-type: none"> • Nitrate d'ammonium : 96 % ou 98 % • pH : 5,62, 5,76 ou 6,03 • Carbonate de calcium / magnésium : 0,0064 %, 0,0096 % ou 0,0102 % • Sulfates : 0,12 %, 0,14 % ou 0,16 % • Chlorures : 0,014 %, 0,025 % ou 0,028 % • Matières organiques : 0,9 %, 1,3 % ou 1,5 % • Porosité : < 4 % 	3602.00	31.02 et 36.02	RGI 1
13.	Anorak unisexe pour le surf des neiges, doté de manches longues, d'une poche et d'une capuche, sans ouverture. Ce vêtement est fabriqué dans une matière comportant trois couches : une couche externe en étoffe de bonneterie 100 % polyester traitée par substance hydrophobe, une feuille de matière plastique comme couche médiane et une couche interne en tissu velouté 100 % polyester. Le tissu velouté est à l'intérieur de l'anorak.	6102.30	61.02 et 61.10	RGI 1 (Note 1 c) du Chapitre 60 et Note 9 du Chapitre 61) et 6
14.	Verre de protection pour écran de tableau de bord numérique de véhicule automobile. Le produit en question est un verre trempé transparent (longueur 322,8 mm x hauteur 141,5 mm x épaisseur 1,19 mm) utilisé pour les « tableaux de bord numériques » de véhicules automobiles. Après le processus de trempe, une couche de matrice noire (BM) est imprimée le long des bords, puis un film de triacétyl-cellulose (avec revêtement AG/AR/AF) est appliqué sur le verre par pression.	7007.11	70.07	RGI 1 et 6

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
15.	Pulvérisateur constitué d'une tête de pulvérisation (poussoir) avec capuchon de protection, d'un tube de guidage pour la tête de pulvérisation (poussoirs) avec piston et ressort, de joints extérieur et intérieur, d'un ressort, d'un clapet en forme de bille, d'un tube d'aspiration. Le produit est un article destiné à fermer de façon étanche des contenants et permettre la distribution de leur contenu.	8424.89	84.24 et 96.16	RGI 1 et 6
16.	Déconsigneur présenté sans unité de tri et de compactage. Il s'agit d'un déconsigneur pour récipients de boissons vides. Les bouteilles et les canettes sont insérées dans la machine par le client et transportées à travers la machine sur un tapis roulant. Au cours de ce transport, les objets sont identifiés et reconnus par un module de reconnaissance qui peut lire les codes-barres, scanner et peser les objets pour s'assurer qu'ils sont acceptés en tant que produits recyclables dans le cadre du système national de consigne. Le produit compte les objets, calcule la récompense/le remboursement et délivre un reçu au client. Le produit est normalement installé avec une unité de tri et de compactage, dans laquelle les objets sont transportés.	8479.89	84.70, 84.76 et 84.79	RGI 1 et 6
17.	Unité de tri, de compactage et de stockage destinée à un déconsigneur, présentée séparément. Il reçoit des récipients de boissons vides du déconsigneur. Le produit transporte et trie les objets vers la bonne destination. Les récipients en matières plastiques et en métal à usage unique sont envoyés vers des modules de compactage. Après compactage, les objets sont déposés dans des compartiments ou des bacs de stockage. Les bouteilles en verre réutilisables ne sont pas compactées mais transportées dans une zone séparée. Lorsqu'un compartiment de stockage est plein, un signal est envoyé au personnel pour qu'il le vide. Il est possible de connecter plusieurs produits ensemble pour augmenter la capacité. Le produit est toujours connecté à un déconsigneur	8479.89	84.70 et 84.79	RGI 1 et 6

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
18.	Déconsigneur comportant des unités de tri, de compactage et de stockage sous une seule enveloppe. Ce produit peut être considéré comme une version plus petite du système composé déconsigneur et de l'unité de tri. Il reçoit et reconnaît les récipients de boissons vides, calcule la consigne, trie et compacte les objets. Le produit peut comporter jusqu'à trois unités de compactage et des bacs de stockage, y compris des bacs souples pour les bouteilles réutilisables.	8479.89	84.70, 84.76 et 84.79	RGI 1 et 6

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
19.	<p>Miroir d'entraînement connecté à écran tactile Reflect. Il s'agit d'un miroir pour activité physique intelligent, composé d'un écran tactile intégré d'une taille de 81 cm (32"). Il intègre un processeur quadricœur de 1,8 GHz, prend en charge Android 7.1 et est doté de deux haut-parleurs de 8 W et d'une caméra frontale cachée d'une définition de 8 mégapixels. Une fois le miroir monté, il peut être connecté au Wi-Fi et utilise la connexion Bluetooth pour se synchroniser avec un moniteur d'activité physique ou un smartphone.</p> <p>Le produit est conçu pour être accroché au mur ou installé sur un pied, et utilisé pour diffuser des cours d'activité physique au sol tout en reflétant l'image de l'utilisateur. Il est compatible avec les diffuseurs audio Bluetooth et peut afficher des cours en direct ou à la demande. Il peut également servir de miroir lorsqu'il ne diffuse pas de vidéos d'instruction pour l'activité physique.</p> <p>L'unité de traitement des données intégrée permet à l'utilisateur d'utiliser l'écran tactile pour traiter et afficher la diffusion vidéo en continu reçue via Internet, ainsi que pour afficher les informations reçues du moniteur de fréquence cardiaque (non inclus) grâce à la connectivité Bluetooth. L'écran tactile ne reçoit autrement aucun signal ni aucune donnée à afficher de la part de l'unité de traitement des données. L'unité de traitement des données n'est pas librement programmable conformément aux besoins de l'utilisateur.</p> <p>Le produit peut se connecter et interagir avec des appareils compatibles Bluetooth si l'application Fit est installée sur l'appareil. Lorsqu'il est connecté à un smartphone, il permet à l'utilisateur de recevoir des notifications ou des alertes en cas d'appel téléphonique, de courrier électronique et de message texte, et lui offre la possibilité de répondre à des appels téléphoniques et de tenir une conversation mains libres.</p>	8528.59	85.17 et 85.28	RGI 1 3 b) et 6

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
20.	<p>Générateur RF conçu sur mesure et présentant les dimensions suivantes : 64,49 cm (P) x 48,26 cm (L) x 13,34 cm (H). Le générateur RF ne peut être utilisé qu'avec les outils de gravure plasma des semi-conducteurs spécifiques. Il est essentiellement constitué d'un connecteur d'alimentation, d'un redresseur, d'un générateur de fréquences pour les signaux RF, d'un amplificateur RF, d'un filtre de sortie, de dispositifs de contrôle et d'une connexion réseau. Le générateur RF est alimenté par du courant alternatif (AC). Le courant alternatif passe par le connecteur d'entrée d'alimentation et il est envoyé au redresseur, qui le convertit en courant continu. À partir du courant continu, une fréquence RF de 13,56 MHz est ensuite générée par l'intermédiaire d'un oscillateur RF et d'un atténuateur variable. L'amplificateur RF augmente ensuite le niveau de puissance RF (qui passe en kilowatts au lieu de watts) tout en conservant la même fréquence RF de 13,56 MHz et la même forme d'onde. Le filtre de sortie empêche toute production par l'article en cause de fréquences RF indésirables.</p> <p>L'énergie de la fréquence radio produite par le générateur est transmise à un réseau d'adaptation d'impédance par le biais d'un câble coaxial. Le générateur RF est monté sur une baie qui n'est pas fixée à la chambre à plasma. L'énergie RF doit donc être transmise à la chambre par l'intermédiaire d'un câble coaxial qui relie le réseau d'adaptation RF. L'impédance de sortie du générateur RF ainsi que celle du câble coaxial sont d'une valeur standard de 50 Ohms. Le réseau d'adaptation RF fait correspondre l'impédance du générateur RF à l'impédance de la chambre à plasma qui, elle, varie en permanence et l'énergie RF est acheminée par ondes électromagnétiques jusqu'à une bobine située dans la partie supérieure de la chambre. Grâce à la connexion réseau et aux dispositifs de contrôle, l'utilisateur peut, par le biais d'un ordinateur, contrôler le niveau de tension des radiofréquences et du courant continu ainsi que l'intensité du générateur et du réseau d'adaptation.</p>	8543.70	84.86 et 85.43	RGI 1 (Note 2 a) de la Section XVI) et 6

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
21.	<p>Réseau d'adaptation RF présentant les dimensions suivantes : 33,35 cm (P) x 28,6 cm (L) x 18,57 cm (H). Ces principaux composants matériels sont des condensateurs variables, des adducteurs variables et une carte à circuit imprimé pour les contrôles et l'interface physique. Le réseau d'adaptation RF est conçu et directement monté après importation sur l'outil de gravure des semi-conducteurs. Par le biais d'un câble électrique, le réseau d'adaptation assure la connexion entre le générateur RF et la chambre de traitement au plasma, ce qui permet de transférer l'onde RF créée par le générateur RF. Le réseau d'adaptation RF convertit l'impédance complexe de la chambre de traitement au plasma pour la faire correspondre à l'impédance du générateur RF (qui est de 50 Ohms). Lors de l'ignition du plasma, l'impédance de la chambre change en permanence en raison de différents facteurs (par exemple, la pression du gaz, le type de gaz, la présence de la plaquette semi-conductrice) ; le réseau d'adaptation RF doit donc en permanence et en temps réel faire correspondre l'impédance fluctuante de la chambre à plasma à l'impédance de 50 Ohm du générateur RF. Cette transformation de l'impédance d'entrée du réseau d'adaptation permet d'assurer un transfert optimal de l'énergie RF entre le générateur RF et la chambre de traitement. L'onde RF produite est alors acheminée vers la chambre par une bobine qui se trouve dans la partie supérieure de la chambre en vue de l'ignition du gaz ou du mélange de gaz dans la chambre de l'appareil de gravure, constituant ainsi un plasma. L'appareil de gravure utilise le plasma pour graver les motifs du circuit sur la surface de la plaquette semi-conductrice.</p>	8543.70	84.86 et 85.43	RGI 1 (Note 2 a) de la Section XVI) et 6.

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
22.	<p>Trottinette électrique conçue pour les enfants (3 ans et plus). Elle est équipée de deux roues arrière qui la propulsent, d'un cadre en acier, d'une grande plateforme pour la stabilité, de poignées en mousse et d'une batterie rechargeable de 6V. La trottinette est équipée d'un bouton « Go » qui enclenche la technologie de « démarrage en douceur » (qui lui permet de prendre lentement de la vitesse et de s'arrêter lorsque le bouton « Go » est relâché). Ses caractéristiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vitesse - jusqu'à 3 km/h (2 mi/h) ; • poids - 5,039 kg ; • autonomie (durée de vie de la batterie) - jusqu'à 40 minutes d'utilisation continue ; • charge complète (capacité de transport) - jusqu'à environ 21 kg (48 lb) 	9503.00	95.03	RGI 1
23.	<p>Article de décoration se présentant sous la forme d'un bonhomme de neige. La figurine porte un bonnet de père Noël (bonnet rouge pointu avec bordure et pompon blancs) et une écharpe rouge. Sa tête se trouve dans une boule à neige (boule remplie d'eau et de petites particules qui tourbillonnent lorsqu'on la secoue). La figurine est en matières plastiques et mesure environ 7 cm de haut. Le produit est destiné à être posé.</p>	9505.10	39.26, 95.03. et 95.05	RGI 1 et 6
24.	<p>Article de décoration se présentant sous la forme d'un renne. La figurine porte un manteau de père Noël (manteau rouge avec bordure blanche), un bonnet rayé rouge et vert avec une bordure et un pompon blancs ainsi qu'une écharpe rayée rouge et blanc. Elle tient un cadeau à la main. Sa tête se trouve dans une boule à neige (boule remplie d'eau et de petites particules qui tourbillonnent lorsqu'on la secoue). La figurine est en matières plastiques et mesure environ 7 cm de haut. Le produit est destiné à être posé.</p>	9505.10	39.26, 95.03. et 95.05	RGI 1 et 6
25.	<p>Article de décoration se présentant sous la forme d'un pingouin. La figurine porte un bonnet rouge et une écharpe ornée d'étoiles ou de flocons de neige blancs. Elle tient un cadeau à la main. Sa tête se trouve dans une boule à neige (boule remplie d'eau et de petites particules qui tourbillonnent lorsqu'on la secoue). La figurine est en matières plastiques et mesure environ 7 cm de haut. Le produit est destiné à être posé.</p>	9505.10	39.26, 95.03. et 95.05	RGI 1 et 6

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
26.	<p>Article de décoration se présentant sous la forme d'une étoile. L'étoile proprement dite (chiffre 1) est constituée d'un fil de métal commun entouré d'une ficelle en matières textiles. Elle est ornée des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – bâtons de cannelle (chiffre 2); – pommes de pin (chiffre 3); – ange en tôle de métal commun (chiffre 4); – branches en matières plastiques (chiffre 5); – baies en matières plastiques (chiffre 6); – étoile en feutre (chiffre 7). <p>Le produit est destiné à être suspendu.</p>	9505.10	95.05	RGI 1 et 6
27.	<p>Article de décoration représentant le sujet suivant, découpé dans du bois et partiellement peint : une maison devant laquelle se dressent un sapin et un bonhomme de neige. La maison présente une ouverture en forme de sapin. Le bonhomme de neige porte un bonnet de père Noël (bonnet rouge pointu avec bordure et pompon blancs) et tient un balai. Sous la maison, deux pommes de pin sont accrochées à des ficelles. Le produit est destiné à être suspendu.</p>	9505.10	95.05	RGI 1 et 6
28.	<p>Article de décoration représentant le sujet suivant, découpé dans du bois et partiellement peint : une maison devant laquelle se dressent un sapin et un père Noël. La maison présente une ouverture en forme d'étoile. Sous la maison, deux pommes de pin sont accrochées à des ficelles. Le produit est destiné à être suspendu.</p>	9505.10	95.05	RGI 1 et 6
29.	<p>Article de décoration représentant le sujet suivant, découpé dans du bois et partiellement peint : une voiture qui transporte un sapin de Noël sur le toit et des cadeaux dans le coffre et qui roule sur une branche; la voiture est conduite par un père Noël, et la branche est ornée d'un flocon de neige, de baies et de feuilles. Sous la branche, deux pommes de pin et un oiseau portant un bonnet de père Noël sont accrochés à des ficelles. Le produit est destiné à être suspendu.</p>	9505.10	95.05	RGI 1 et 6